



MAIRIE DE FLEVILLE-DEVANT-NANCY

18 rue du Château – 54710 FLEVILLE
Tél. 03.83.26.35.25 – accueil@fleville.fr

Affiché 09 avril 2026

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Monsieur Alain BOULANGER, Maire de FLEVILLE-dt-NANCY

INFORME qu'en application des articles L.123-6, R.123-11 et R.123-12
du Code de l'Action Sociale et des Familles,

**il sera procédé par mes soins à la nomination de membres extérieurs pour
siéger au Conseil d'Administration du CCAS.**

- l'Union Départementale des Associations Familiales,
- les associations de retraités et de personnes âgées du département,
- les associations de personnes handicapées du département,
- les associations oeuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions,

sont invitées à proposer des candidatures de personnes susceptibles de les représenter en adressant une liste comportant au moins trois personnes, sauf impossibilité dûment justifiée.

Pour être recevables, les candidatures doivent concerner des personnes :

- menant des actions de prévention, d'animation ou de développement social dans la commune,
- habilitées à représenter l'association qui doit avoir son siège social dans le département,
- qui ne sont pas fournisseurs de biens et services au C.C.A.S.

Délai impératif :

Les listes de personnes présentées par les associations concernées devront parvenir à Monsieur le Maire **au plus tard le 22 avril 2026 à minuit**, sous pli recommandé avec accusé de réception ou être remises au secrétariat de mairie contre accusé de réception. Le courrier officiel pourra également être scanné et envoyé par mail à l'adresse accueil@fleville.fr